

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/06/2025 - 15824 - 2017 B 07080 - 834 139 867 - 111 CONSULTING

111 CONSULTING

6 RUE DE L'AMIRAL COURBET

94160 SAINT MANDE



COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 <i>et</i> 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 <i>et</i> 4
- <i>Annexe</i>	5 <i>à</i> 7

OSC CONSULTING

17 Rue de l'Alouette

BP 7

94160 ST MANDE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	4 030.07	3 077.69	952.38	1 525.38	573.00	37.56	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	500.00		500.00	500.00				
Total II	4 530.07	3 077.69	1 452.38	2 025.38	573.00	28.29		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	49 511.22		49 511.22	95 565.35	46 054.13	48.19	
	Autres créances	14 513.36		14 513.36	348.97	14 164.39	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	22 040.12		22 040.12	70 406.97	48 366.85	68.70		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	86 064.70		86 064.70	166 321.29	80 256.59	48.25		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	90 594.77	3 077.69	87 517.08	168 346.67	80 829.59	48.01		

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Écart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00	1 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100.00	100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 573.00	2 573.00		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 759.66	93 873.65	39 113.99	41.67
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	58 432.66	97 546.65	39 113.99	40.10	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		3 885.07	3 885.07	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 201.33	21 243.00	13 041.67	61.39	
Dettes fiscales et sociales	20 883.09	43 720.67	22 837.58	52.24	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		1 951.28	1 951.28	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	29 084.42	70 800.02	41 715.60	58.92
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		87 517.08	168 346.67	80 829.59	48.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

29 084.42 70 800.02

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	209 933.24		209 933.24	225 437.13	15 503.89	6.88
Chiffre d'affaires NET	209 933.24		209 933.24	225 437.13	15 503.89	6.88
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10.37	1.55	8.82	569.03
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			209 943.61	225 438.68	15 495.07	6.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			31 010.52	31 051.80	41.28	0.13
Impôts, taxes et versements assimilés				1 344.00	1 344.00	100.00
Salaires et traitements			78 000.00	50 112.00	27 888.00	55.65
Charges sociales			34 762.62	19 885.34	14 877.28	74.82
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			573.00	537.69	35.31	6.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			52.80	11.63	41.17	354.00
Total des Charges d'exploitation (II)			144 398.94	102 942.46	41 456.48	40.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			65 544.67	122 496.22	56 951.55	46.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	65 544.67	122 496.22	56 951.55	46.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 989.28		1 989.28	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 989.28		1 989.28	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	188.29	544.57	356.28	65.42
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	188.29	544.57	356.28	65.42
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 800.99	544.57	2 345.56	430.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 586.00	28 078.00	15 492.00	55.17
Total des produits (I+III+V+VII)	211 932.89	225 438.68	13 505.79	5.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	157 173.23	131 565.03	25 608.20	19.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 759.66	93 873.65	39 113.99	41.67

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 030		
TOTAL	4 030		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	500		
TOTAL GENERAL	4 530		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 030	4 030
TOTAL			4 030	4 030
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			500	500
TOTAL GENERAL			4 530	4 530

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 505	573		3 078
TOTAL		2 505	573		3 078
TOTAL GENERAL		2 505	573		3 078
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	573				
TOTAL	573				
TOTAL GENERAL	573				

Etat des provisions

Néant

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	12 707
Total	12 707

Charges et produits constatés d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DIVERS TIERS	1 989	771812
Total	1 989	
Charges exceptionnelles		
- DIVERS TIERS	188	671000
Total	188	

« 111 CONSULTING »

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€
Siège social : 6 Rue de l'Amiral Courbet 94160 SAINT MANDÉ
RCS CRETEIL 834 139 867

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 27 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vendredi vingt-sept juin à dix heures.

L'associé unique de la société "**111 CONSULTING**", société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € divisé en 20 parts sociales, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés, le cas échéant, les pouvoirs des associés représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Romain GENDRIER, gérant de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Gérant, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social.

L'assemblée, étant en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée à laquelle, le cas échéant, sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les comptes et bilan de l'exercice social arrêté au 31 décembre 2021,
- les rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Approbation le cas échéant des conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation et répartition des résultats - Quitus à la gérance,

Le Président déclare que les documents ont été, le cas échéant, mis à disposition des associés ou à eux adressés, conformément à la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il donne lecture des rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance des modalités de convocation à la présente assemblée et décide de les approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ledit rapport, lequel mentionne l'absence de telle convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les explications de la gérance sur les opérations effectuées par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve ledit rapport, les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui sont présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 44 544,47 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en conséquence de l'approbation qu'elle vient de donner sur les comptes et le bilan de l'exercice social arrêté au 31 décembre 2021, donne quitus entier, définitif et sans réserve à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, conformément à la proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 93 873,65 € au poste dividende à payer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée 11h 15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et les associés présents.

Fait à Saint-Mandé

Le 27/06/22

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a smaller 'i' and a horizontal line underneath.